

Diagnosticteur (euse) immobilier (ère)

RNCP26925 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	232
Code(s) ROME	F1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2020

Certificateur(s)

SONELO · SIRET : 49343210800022

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le/la titulaire de la certification réalise les activités suivantes :

Le/la diagnostiqueur/euse immobilier/ière intervient sur un bien immobilier avant sa vente, sa location ou la réalisation de travaux sur celui-ci. Il/elle ausculte les logements et examine la conformité des lieux avec les obligations légales qu'elles soient relatives à la santé, à la surface, à la sécurité. Il/elle effectue tous les diagnostics obligatoires et ceux qui peuvent apporter des informations utiles à la vente ou à la location. Ses diagnostics ont valeur de certificat et constituent des garanties de conformité du bien. Les contrôles et mesures qu'il/elle effectue concernent la présence d'amiante, de plomb, de termites et autres parasites, l'installation du gaz, de l'électricité et le DPE (diagnostic de performance énergétique).

Dans le cadre d'une diversification il/elle peut être amené à exercer des missions complémentaires tel que : assainissement non collectif, accessibilité du cadre bâti, diagnostic incendie, infiltrométrie.....

Il/elle organise son activité en veillant à la conformité de son système métrologique et est capable de mettre en place des actions commerciale et de présenter son offre de service à son client.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Définir les missions de diagnostics immobiliers obligatoires à son client et lui proposer des missions complémentaires
- Conduire avec méthode une mission de diagnostics immobiliers en respectant chacune des réglementations spécifique au domaine (Gaz, électricité, amiante, plomb, termite, DPE....)
- Etablir et rédiger des rapports réglementaires de diagnostics
- Piloter son activité de diagnostics immobiliers
- Pérenniser son activité et la développer

Blocs de compétences

RNCP26925BC01 — Définir les missions de diagnostics immobiliers

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Analyser la demande de son client en définissant les diagnostics immobiliers obligatoires en fonction de la situation (Vente/location/localisation). Réaliser une étude documentaire nécessaire à la réalisation des diagnostics et de l'offre

de service. Etablir son offre de prestation et l'expliquer à son client. Identifier les attentes du client en lui proposant des prestations optionnelles.

Evaluation :

Le/la candidat(e) devra analyser un bien immobilier qui lui sera présenté par un jury afin de répondre aux obligations réglementaires liées aux diagnostics immobiliers et présenter l'offre afférente au jury.

RNCP26925BC02 — Conduire avec méthode une mission de diagnostics immobiliers

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Connaître et mettre en œuvre le protocole de réalisation des diagnostics immobiliers en respectant chacune des réglementations spécifiques au domaine (Gaz, électricité, amiante, plomb, termites, DPE....). Savoir utiliser les différents équipements nécessaires à la réalisation des diagnostics et garantir les résultats provenant des processus de mesure.

Identifier les situations dangereuses et savoir en rendre compte. Pour chaque diagnostic savoir élaborer des rapports de diagnostics réglementaires.

Evaluation :

Le/la candidat(e) a élaboré dans son rapport de soutenance les différents protocoles et rédigé les rapports applicables à chaque diagnostics immobiliers qui seront soutenus devant un jury.

RNCP26925BC03 — Pérenniser son activité et la développer

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Elaborer des outils de gestion dont l'objectif est le pilotage et

l'aide décisionnelle. Connaître les différents prescripteurs du domaine et adapter ces méthodes de prospection commerciales.

Suivre la concurrence et rechercher des offres de service et de qualité permettant de se différencier.

Evaluation :

Le /la candidat(e) a élaboré ces différents outils de gestion et de stratégie commerciales dans son rapport qui seront soutenus devant un jury.

RNCP26925BC04 — Pérenniser son activité et la développer

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Savoir mettre en place des indicateurs de suivi métrologique. Elaborer une stratégie efficace pour marquer des jalons dans l'étape de rectification et de montée en compétence.

Utiliser les outils de veille réglementaire conforme avec les exigences du processus de certification afin de surveiller les évolutions du métier.

Evaluation :

Le/la candidate a développé ces différents indicateurs et stratégies dans son rapport qui seront soutenus devant un jury.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le/la diagnostiqueur(euse) immobilier(ière) exerce son activité dans les secteurs de l'immobilier et du bâtiment. Il est indépendant ou salarié

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Diagnostiqueur(euse) technique immobilier(ière)
- Opérateur(trice) de diagnostic immobilier
- Technicien(ne) en diagnostic immobilier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Toute personne désirant exercer le métier de diagnostiqueur/euse immobilier/ière doit posséder une certification de personne pour chaque diagnostic délivrée par un organisme certificateur accrédité par le COFRAC.

Cette certification réglementaire, est obligatoire depuis le 1er novembre 2007, pour la réalisation des diagnostics faisant partie du Dossier de Diagnostic Technique (Certification rendu obligatoire par l'article L 271- 6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

« Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 637 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 136
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

5 personnes :

- 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury
- Le Directeur Pédagogique

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

5 personnes :

- 4 professionnel(le)s du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un(e) est président(e) du jury
- Le (la) Directeur (trice) Pédagogique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2020

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP17200

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26925/>